



Union des Cercles Généalogiques Lorrains



Madame, Monsieur,

Merci de nous accorder votre confiance et de soutenir notre action. Vous pourrez ainsi bénéficier de tout ce que nos cercles peuvent vous offrir : entraide, échanges et convivialité.

Quelques informations pratiques pour remplir votre bulletin d'adhésion :

- **Choisir un cercle de rattachement.** La liste de tous les cercles figure sur notre site internet et dans la revue. *Il s'agit du cercle local, départemental ou régional qui est votre principal interlocuteur. Ce peut être le plus proche de votre domicile, celui dans le périmètre duquel vous avez des ancêtres, ... mais, en tant qu'adhérent de l'UCGL, vous pouvez avec une seule adhésion fréquenter **TOUS** les autres cercles de notre Union.*
- **Libeller votre règlement à l'ordre du cercle choisi.**
- **Indiquer vos nom et prénom sur la formule de paiement** (au dos du chèque ou dans la case message en cas de virement). **Merci de ne pas agraffer ni coller le chèque.**
- **Retourner le bulletin d'adhésion** figurant au dos de cette lettre au cercle choisi, quel que soit le mode de règlement.

Espérant vous compter longtemps parmi nous, veuillez agréer, cher(e) adhérent(e), nos plus sincères salutations généalogiques.

Le bureau de l'UCGL



Bulletin d'adhésion
Union des Cercles Généalogiques Lorrains

Année 2024

n° d'adhérent : / n° du cercle de rattachement **572**

Madame Monsieur

Nom :Prénom(s) :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :Pays :

Adresse e-mail ¹ :

J'adhère à l'Union des Cercles Généalogiques Lorrains pour l'année 2024

Le cercle de rattachement que j'ai choisi est **Cercle Généalogique du Pays de Bitche**

Je souhaite également recevoir la revue trimestrielle "Généalogie Lorraine"² en 2024

Tarifs 2024 ³ : Adhésion + Abonnement : 45€ <u>OU</u> Adhésion seule : 22€

➔ Ce bulletin est à retourner au cercle de rattachement choisi .

Courriel : gen.pays.de.bitche@free.fr

¹ Votre adresse courriel sera utilisée uniquement par l'UCGL et par votre cercle de rattachement et ne sera communiquée à un autre adhérent qu'après votre accord. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 vous pouvez exercer votre droit de rectification ou d'opposition en vous adressant par écrit au secrétariat de l'UCGL.

² Il n'est pas possible de s'abonner à la revue sans être adhérent.

³ Votés en AG. Seuls 7 € sont destinés à l'UCGL, le reste est conservé par le cercle de rattachement.